



Motion de soutien aux camarades espagnols-es pour le maintien du droit à l'avortement

Promulguée en 2010 par le gouvernement socialiste de Luis ZAPATERO, la loi espagnole actuelle autorisant l'avortement jusqu'à 14 semaines est aujourd'hui mise en danger.

Menée par un gouvernement de droite élu grâce à un programme conservateur, l'Espagne est en passe de rejoindre les 4 autres pays européens qui limitent ou interdisent le droit à l'IVG.

Si cette loi passe, l'avortement ne pourra plus être pratiqué qu'en cas de viol ou de risque de santé prouvé pour la mère. Un sérieux retour en arrière qui loin d'être un cas isolé illustre les conséquences directes de ce climat d'austérité qui sévit en Europe depuis plusieurs années.

De nombreux mythes entourent la pratique de l'IVG. Ils servent la cause des anti-avortement et affaiblissent les droits des femmes. En tant que syndicat socialiste, notre rôle est aussi de combattre toute pensée dogmatique surtout si celle-ci met en péril les droits fondamentaux des êtres humains.

Ce que les anti-IVG appellent des « avortements à répétition » sont souvent le fait de femmes qui subissent des violences conjugales ou des grossesses forcées voire les deux. Les femmes n'avortent pas par confort, il est inouï de penser que certaines femmes utilisent l'avortement comme contraceptif.

Les femmes n'avorteront pas moins si l'avortement est illégal, elles avorteront juste en cachette dans des conditions sanitaires désastreuses et au péril de leur vie. En Europe occidentale, le nombre d'avortements pour 1.000 femmes en âge de procréer est de 12 alors qu'il atteint 32/1000 en Amérique Latine. Pourtant, la plupart des pays d'Amérique latine interdisent l'avortement.

L'accès médicalisé à l'avortement ne rend pas stérile, il ne favorise pas le risque de cancer du sein. L'avortement illégal est lui responsable de décès au quotidien et peut causer des mutilations génitales menant à la stérilité.

Enfin, il est incorrect de penser que les femmes qui ont recours à l'avortement sont souvent des jeunes femmes qui utilisent mal la contraception. En effet, en Belgique les moins de 20 ans qui ont recours à l'avortement représente 13 à 14%, ce chiffre est stable depuis les années 2000. Même l'OMS a déclaré qu'avec un taux d'utilisation à 100% de la contraception sans erreur humaine, le nombre d'avortement par an atteindrait tout de même les 5,9 millions parce qu'aucun moyen de contraception n'est fiable à 100%.

Et puis il y a le droit à la vie... A la CGSP WALLONNE nous revendiquons le droit de la personne née, nous revendiquons le droit de posséder son corps, nous revendiquons qu'une femme puisse choisir de mener ou non une grossesse car son corps et son esprit n'appartiennent qu'à elle.

Nous apportons notre soutien aux femmes espagnoles, hier, aujourd'hui et demain encore, dans ce combat contre ceux qui menacent leur droit fondamental à disposer d'elle-même. Cette menace loin d'être isolée est le signe qu'en temps de crise économique, en temps d'austérité, les femmes sont souvent les premières victimes. Les restrictions budgétaires dans les services sociaux, la diminution des salaires, la restriction de l'accès aux revenus de subsistance sont autant de mesures qui comme la pénalisation de l'avortement visent directement ou indirectement les femmes. Il n'est pas acceptable de poursuivre dans cette voie où les plus fragiles sont les seules à subir les conséquences d'une crise provoquée par les plus forts.